



Le comité voile 13 est actif à travers différentes actions grâce aux membres bénévoles de notre association et de notre technicien Bernard CLAVERIES. Le soutien du Conseil départemental des Bouches du Rhône et du Ministère des sports et de la cohésion sociale permettent de maintenir le projet associatif du comité voile 13.

Cette année, nos produits sont en hausse en faveur du plan voile collège et notre gestion nous permet cette année un excédent de 16947 euros que je vous propose d'affecter sur l'exercice 2020.

La masse salariale du comité est stabilisée et avons à ce jour un seul salarié.

Bernard CLAVERIES continue ses actions sur le centre d'entraînement en organisant des stages pour les jeunes sportifs, sur la formation des moniteurs de voile, sur le suivi des clubs FFvoile, sur la programmation sportive du département et en participants à diverses réunions.

Les subventions accordées ont permis au comité de voile 13 de continuer ses actions pour le plus grand nombre et en particulier les jeunes :

- Le centre d'entraînement pour les jeunes
- Le plan voile 13 pour les collégiens des Bouches du Rhône
- La formation des jeunes arbitres
- L'activité handivoile pour les personnes à mobilité réduite et autres handicaps.
- La santé par le sport

Le 13 à la voile continue ses régates sur le littoral des bouches du Rhône avec un autofinancement et une bonne humeur .

Les actions extérieures de Bernard Claveries sont prises en charge en partie sur des actions de formations, avec la ligue de voile PACA, la Fédération Française de voile et le Cercle de voile de Martigues.

Nos charges sont réparties sur le fonctionnement de l'association (18.5 %), le personnel (16 %), le centre d'entraînement, le 13 à la voile, le plan voile et l'activité handivoile ainsi que la santé par le sport (65.5 %) pour un total de 236 229 euros .

Nos produits sont à issues des subventions accordées par le CNDS et le CD13 le reste provient de la participation des clubs, des inscriptions aux stages et de la mise à disposition du personnel soit 253 171 euros.

Le compte de résultat 2019 est positif de 16 947 euros .

Pour l'année 2020, notre budget prévisionnel de fonctionnement est de 419 000 euros.

Notre engagement « la voile pour tous » se poursuit et souhaitons que ce budget 2020 permettra au plus grand nombre de naviguer.

Je remercie toute l'équipe du comité voile pour leur investissement et l'implication de Bernard CLAVERIES tout au long de l'année au Comité Voile 13.

Le trésorier Bertrand MANECHEZ

